

Initiatives ministérielles

M. Riis: Mon collègue dit que le gouvernement le fait. Je n'en vois malheureusement guère la preuve. Je dis, comme les premiers ministres provinciaux: «Menons cette guerre contre le chômage et contre la pauvreté en prenant de grandes mesures.»

Monsieur le Président, c'est un moyen d'utiliser ce fonds excédentaire provenant de la TPS.

Nous pourrions parler des garderies, du fait qu'il y a des centaines de milliers d'enfants dans notre pays qui ont vraiment besoin de bonnes garderies. Il y a les cas où les chefs de famille monoparentale doivent travailler, où les deux parents travaillent, où ils doivent travailler tard le soir et faire de longs trajets et dont les enfants sont seuls à la maison. Nous connaissons tous ces problèmes. Nous devons attacher une plus grande importance aux garderies afin de permettre aux familles d'avancer avec assurance.

Je pourrais rester ici toute la journée à énumérer, point par point, tout ce que, d'après les gens, nous devrions faire aujourd'hui, avec une partie des recettes engendrées par la TPS qui devraient être affectées à ces types de programmes. C'est en quelque sorte évident, surtout pour la plupart des Canadiens. Je crois que, tout compte fait, les Canadiens accepteraient les faits si on leur disait que le gouvernement a décidé, dans son obstination, de percevoir la TPS et qu'à ce stade nous, l'opposition, ne pouvons rien faire si ce n'est lui faire remarquer que c'est pure folie de sa part. Mais puisque que le gouvernement, au moins au cours des quelques prochains mois qui lui restent au pouvoir, a bien l'intention de maintenir cette taxe—qui sera complètement abolie dès l'instant où le NPD accèdera au pouvoir—, nous sommes coincés pour le moment.

M. McDermid: La remplacer par quoi?

M. Riis: Mon collègue demande à juste titre par quoi on va la remplacer.

Eh bien, pourquoi ne pas commencer par imposer une taxe minimum sur les sociétés? Les Américains l'ont fait, pourquoi pas nous? Pour commencer, nous pourrions imposer une taxe sur les successions dans le cas des personnes qui héritent, disons, de 20 millions de dollars. Faisons-leur payer un petit quelque chose là-dessus.

Nous pourrions parler indéfiniment de toute une série de mesures dont nous avons à maintes et maintes reprises fait clairement valoir les avantages et que nous pourrions mettre en oeuvre à la place de la TPS, mais si nous devons subir cette taxe, pourquoi ne pas utiliser une partie des recettes de la TPS pour aider les Canadiens, pour aider l'économie à se rétablir, pour apporter un peu de paix et de sécurité aux Canadiens ainsi qu'aux familles

canadiennes et pour permettre aux familles de progresser de façon plus positive grâce à un bon système de garderies.

Que dire de ce qui se passe dans nos hôpitaux d'un bout à l'autre du pays parce que le gouvernement fédéral a décidé de se décharger de ses responsabilités sur d'autres paliers de gouvernement, quand on voit des hôpitaux ou bien fermer complètement ou bien fermer des salles entières ou des lits. La situation est grave.

Enfin, que dire de l'éducation? Je crois que nous nous entendons tous pour dire que le meilleur investissement que nous puissions faire, c'est dans le recyclage et l'éducation pour faire en sorte que nos citoyens aient les meilleures qualifications et compétences possibles pour répondre aux exigences de l'économie des années 90 qui est axée sur les connaissances.

Tout ce que signifie cet amendement, c'est qu'au lieu de nous engager ainsi de sorte que toutes ces recettes servent uniquement à réduire la dette et le déficit, nous devrions garder la possibilité de consacrer une partie des recettes de la TPS à des projets valables, et d'investir dans l'avenir du Canada et des Canadiens.

Je pense que les gens appuieraient cette motion et j'encourage mes collègues de la Chambre à accepter cet amendement.

Mme Diane Marleau (Sudbury): Monsieur le Président, je suis particulièrement heureuse d'aborder ce projet de loi et cet amendement.

Avant de me prononcer sur le but et la nécessité de l'amendement, permettez-moi de rappeler aux députés que tout l'argent que prélève le gouvernement sert à résorber le déficit, puis à réduire la dette. Par ailleurs, tous les programmes font accroître le déficit, car si nous avons un déficit, c'est que nous dépensons plus d'argent que nous en prélevons.

Le compte dans lequel vous placez l'argent ne fait aucune différence. Si vous ne recevez pas assez d'argent, vous vous retrouvez avec un déficit, peu importe les tours de passe-passe que veulent jouer les conservateurs. S'il y a un déficit, c'est qu'on ne perçoit pas assez d'argent.

Maintenant, en ce qui concerne l'amendement proposé par mes collègues, je ne crois pas que cela empêcherait le gouvernement de dépenser de l'argent dans d'autres domaines. Aux termes du projet de loi, nous prendrions le produit net de la TPS et de la vente de sociétés d'État, c'est-à-dire de la vente par le gouvernement conservateur des biens de l'État à des prix dérisoires, et le verserions dans ce nouveau compte, que nous appellerons le compte de réduction de la dette.